Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 035-213501596-20260612-D_2026_27_2-DE

LOURMAIS

COMMUNE DE LOURMAIS

Extrait du registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL Séance du 30 avril 2026

Nombre de conseillers en exercice :11 *Nombre de présents : 11* *Nombre de votants :11*	*Date de convocation :* *24 avril 2026*

L'an deux mil vingt-six, le 30 avril, à LOURMAIS le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Lourmais.

Présents : Marie-Christine BLAIRE	*Virginie BURBAN*
Michel Henri GAUTIER	*Cédric BESNARD*
Julie SOUCHON-BRUNEL	*Michel Joël GAUTIER*
Albert MEUNIER	*Laurence ROGER - PICHON*
Marie-Françoise BORDIN	*François BORDIN*
Jérémie PELLE	

Absents excusés :	

Absents :	

Quorum requis : 6
Quorum atteint

Secrétaire de séance désignée : Virginie BURBAN

Début de séance à 20H30

****

2026-27- BUDGET PRIMITIF 2026 COMMUNE

Rapporteur : François BORDIN

En préambule, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'état 2025 des indemnités perçues par les élus (article L.2123-24-1-1 du CGCT).
Monsieur le Maire présente ensuite le Budget Primitif, équilibré en recettes et en dépenses par section comme suit :

- Section de fonctionnement : **228 333,00 €**
- Section d'investissement : **78 483,25 €**

Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 035-213501596-20260612-D_2026_27_2-DE

Ce budget est voté par chapitres.

A l'unanimité, le conseil municipal :

- **Approuve le budget primitif pour l'année 2026,**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer tout acte utile à l'exécution de la présente délibération.**
- **Autorise les adjoints à prendre en charge lesdites délégations en cas d'empêchement de M. le Maire.**

La Secrétaire de séance
Virginie BURBAN

Le Maire,
François BORDIN